

Image not found or type unknown



mon enfant est-il obligé d'aller chez sa gd mère

Par frejus83, le 23/06/2009 à 06:55

mon ex conjoint veut obliger notre fille à aller voir sa grand mère quand il n'est pas là. dans l'acte de jugement il n'est nulle part question que l'enfant aille chez elle quand son père ne l'a pas.
suis-je obligée d'accéder à sa demande, d'autant plus que ma fille ne veut pas y aller.
merci